

Avis d'appel public à la concurrence

Services.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Domanys - 9 rue de Douaumont - 89000 Auxerre, tél. : 03-86-49-50-00, télécopieur : 03-86-52-37-32, adresse internet : <http://www.domanys.fr>.

Correspondant : Mme la Directrice Générale,
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs.

Objet du marché: **Enlèvement des encombrants sur le patrimoine géré par Domanys.**

Type de marché: Services, catégorie 16

CPV - objet principal : 90500000

Lieu d'exécution : code NUTS = FRC 14

Type de procédure : procédure adaptée.

Forme du marché

- Marché à prix forfaitaire
 Accord cadre à bons de commande

Caractéristiques principales :

Les variantes

Les variantes qu'elles soient imposées par DOMANYS ou simplement autorisées, doivent respecter les exigences minimales suivantes: sans objet

Variantes imposées

Ce dossier comporte des variantes imposées par DOMANYS :

- NON OUI : Lots concernés :

Variantes proposées

DOMANYS autorise le candidat à proposer des variantes NON OUI

Décomposition en lots

Le marché est divisé en lots oui non

Lot 1 - Yonne Nord constitué du patrimoine géré par les agences de Sens et Joigny.

Lot 2 - Yonne Sud constitué du patrimoine géré par les agences d'Auxerre et Avallon.

Possibilité de soumissionner pour :

- un lot
 plusieurs lots
 l'ensemble des lots

Options :

Ce dossier comporte des options :

- NON OUI

Si la réponse est OUI, préciser lesquelles :

- Marchés publics de travaux ou de services similaires (art. R.2122-7 du Code de la commande publique) : NON OUI
- Tranches optionnelles (art. R.2113-4 à 2113-6 du Code de la commande publique) :
NON OUI :

- Reconduction du marché public (art. R.2112-4 du Code de la commande publique) :
NON OUI : 1 fois une année

Les Prestations Supplémentaires Eventuelles

NON OUI

Durée du marché :

La durée du marché est de 1 an, à compter du 01/01/2020 (ou de sa notification), reconduit 1 fois, par période d'une année.

La reconduction est tacite et le titulaire ne peut s'y opposer. La dénonciation par le pouvoir adjudicateur se fera par lettre recommandée avec accusé de réception, quatre mois avant la date de reconduction.

Le marché s'achèvera au plus tard le 31/12/2021

Date prévisionnelle de commencement du marché :

↳ 1^{er} janvier 2020.

Modalité de financement : Fonds propres

Modalité de paiement : maximum 30 jours.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Voir les détails de présentation des dossiers de candidature et offre dans le règlement de consultation.

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : oui.

Visites des lieux

Sans objet.

Critères d'attribution

Le marché est attribué par le représentant du pouvoir adjudicateur, au candidat qui a fait l'offre économiquement la plus avantageuse, au vu d'un classement des offres, réalisé sur la base des critères pondérés comme suit :

- ➔ valeur technique de l'offre : 50%
- ➔ prix : 40%
- ➔ engagement en termes de dispositions environnementales : 10 %

Date limite de réception des offres : 19 juillet 2019 à 17 h 00.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : le dossier de consultation est à télécharger sur la plate-forme, <https://marches.e-bourgogne.fr> (**référence :**

enlèvement-encombrants). En cas de difficultés techniques pour télécharger le dossier, l'entreprise dispose d'une aide spécifique au numéro suivant : 0970 609 909.

Il est fortement conseillé de s'inscrire sur <https://marches.e-bourgogne.fr> pour être alerté des éventuelles modifications ou précisions sur les consultations téléchargées.

Vos questions durant la mise en concurrence :

Durant la procédure de mise en concurrence, vous devez adresser vos questions ou demandes de précision par le biais de la plate-forme e-bourgogne, étant entendu que nous n'enverrons les renseignements complémentaires qu'au plus tard 6 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres.

Dès lors, vous devez envoyer vos questions et demandes de précisions en temps utile par rapport à ce délai.

Les demandes sont faites exclusivement par voie écrite selon les modalités suivantes :

⇒ **par le biais de la plate-forme** : <https://marches.e-bourgogne.fr>

Les réponses sont apportées à l'ensemble des candidats. Il est donc important de bien renseigner votre profil et notamment l'email de contact sur le site <https://marches.e-bourgogne.fr>

Adresse à laquelle les offres doivent être remises ou envoyées :

Vous devez répondre exclusivement de manière dématérialisée via le site : <https://marches.e-bourgogne.fr>

Assistance : pour toute question relative au dépôt de réponses électroniques, un numéro est à la disposition des soumissionnaires : 0970 609 909

Les plis sous format papier, envoyés par voie postale ou déposés à l'accueil de Domanys, ou adressés par mail, ne seront ni ouverts, ni analysés.

Copie de sauvegarde : L'envoi d'une copie de sauvegarde (papier, CD rom, clé USB, etc) est autorisé, elle sera transmise sous pli cacheté et revêtue obligatoirement de la mention « copie de sauvegarde ». La copie de sauvegarde est destinée à se substituer au dossier remis par voie dématérialisée dans trois cas : lorsqu'un programme malveillant a été détecté, lorsqu'un problème de transmission a été constaté et enfin, lorsque le dossier n'a pas pu être ouvert par l'acheteur public. Dans ces situations, la copie de sauvegarde se substitue au dossier initial. S'il n'a pas été nécessaire d'ouvrir la copie de sauvegarde, celle-ci sera détruite.

La copie de sauvegarde sera transmise à Domanys – 9 rue de Douaumont – BP 36 – 89010 AUXERRE cédex de manière à parvenir au plus tard avant la date et heure fixées par le présent document, soit par voie postale en recommandé avec avis de réception, soit remis à la main contre récépissé.

Les remises contre récépissé se font à l'adresse indiquée ci-dessus du **lundi au jeudi** entre 8h30 et 12h et entre 13h30 et 17h00, à l'accueil.

L'expéditeur devra tenir compte des délais postaux, le pouvoir adjudicateur ne pouvant être tenu pour responsable des problèmes d'acheminement du courrier.

Le dossier présenté devra comporter les éléments relatifs à la candidature et à l'offre conformément aux articles 3.5 et 3.6.

Unité monétaire : euro

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif 22 rue Assas, 21000 Dijon, tél. : 03-80-73-91-00, télécopieur: 03-80-73-39-89

Date d'envoi du présent avis : 1^{er} juillet 2019.